



Lycée Elie Faure
1 Rue Jules Ferry
33310 LORMONT
☎ 05.56.38.23.23
☎ 05 56 38 29 34
ce.0332744d@ac-bordeaux.fr

MARCHE DE FOURNITURES

Fourniture de consommables informatiques

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

du mardi 3 janvier 2012

Etabli en application du code des marchés publics (décret 2006-975 du 1^{er} août 2006)

Marché à procédure adaptée

Marché à bons de commande
CARTOUCHES d'Imprimantes
Montant inconnu

Date limite de réception des offres : Mardi 24 Janvier 2012 à 17H00

Lycée Elie FAURE

BP 90
1, rue Jules Ferry
☎ : 05 56 38 23 23

Fax : 05 56 38 29 34

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture en consommables informatiques pour le parc informatique du lycée Elie FAURE selon détail sur le bordereau ci-dessous. Le montant estimé des achats s'élève entre 6000 € et 12 000 € par an.

<i>Nom</i>	<i>Type</i>	<i>Lieu</i>	<i>Cartouche Type</i>	<i>Référence</i>
Brother HL-2150N	Laser NB	Agora > CDI	Toner Black Haute Capacité Tambour	TN 2120 DR 2100
Brother HL-5170DN	Laser NB	Bâtiment B > Salle B200	Toner Black Haute capacité Tambour	TN 3060 DR 3000
Canon PIXMA iP3000	Jet d'encre	Bâtiment B > Salle B200	Black Cyan Jaune Magenta	BCI 3eBK BCI 6C BCI 6Y BCI 6M
Dell Laser Printer 1720dn	Laser NB	Bâtiment B > Salle B119 Bâtiment B > Infirmerie Loge Bâtiment C > SVT > TP3	Black Haute Capacité retour Tambour	593 - 10237 593 - 10241
Dell Laser Printer 2335dn	Copieur réseau	Bâtiment C > SVT > Labo SN	Black Haute Capacité	593 - 10329
Epson AcuLaser C1100 Epson AcuLaser CX11NF	Laser couleur Copieur réseau	Agora > CDI Agora > Administration > Bureau secrétariat intendance	Cyan Haute Capacité Yellow haute capacité magenta haute capacité Black haute capacité Photoconducteur	C13 S050189 C13 S050187 C13 S050188 C13 S050268 C13 S051104
EPSON AcuLaser M2000	Laser NB	Bâtiment A > Salle A24	Black Return +	C13 S050437
EPSON Stylus Photo 925	Jet d'encre	Bâtiment B > Salle B120	Black 3 couleurs	TO 26201 TO 27201
HP Color LaserJet 2600n	Laser couleur	Bâtiment C > Physique-Chimie > Labo Physique 2	Black Cyan Yellow Magenta	Q6000A Q6001A Q6002A Q6003A
HP DeskJet 5150 HP DeskJet 5550	Jet d'encre	Bâtiment C > SVT > Labo SN Bâtiment B > Salle B206 ; Bâtiment A > Salle A07	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	C6656AE C6657AE
HP DeskJet 6122	Jet d'encre	Agora > CDI	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	51645AE C6578AE
HP Deskjet 6940	Jet d'encre	Agora > Salle Rosa Bonheur Bâtiment A > Salle Modal	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	C8767EE C9363EE
HP DeskJet 722C	Jet d'encre	Bâtiment B > Salle B213	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	51645AE C1823DE

HP DeskJet 930C	Jet d'encre	Bâtiment C > SVT	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	51645AE C6578AE
HP DeskJet 940C	Jet d'encre	Bâtiment B > Salle B211 Agora > Administration > Bureau secrétariat élevés	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	C6615DE C6578AE
HP Deskjet F2280	Tout en un	Bâtiment B > Vie Scolaire > Bureau CPE 2	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	C9351CE C9352CE
HP LaserJet 1022n	Laser NB	Agora > Salle Rosa Bonheur	Black	Q2612A
HP LaserJet 1100	Laser NB	Bâtiment C > Physique-Chimie > TP Physique 1	Black	C4092A
HP LaserJet 1200	Laser NB	Bâtiment B > Salle B013 Bâtiment B > Salle B213 Bâtiment B > Vie Scolaire > Permanence Bâtiment C > SVT > Collection Agora > Administration > Bureau Proviseur Adjoint Agora > Administration > Bureau secrétariat elevés	Black Haute Capacité	C7115X
HP LaserJet 1300 HP LaserJet 1300n	Laser NB	Bâtiment B > Salle B120 Bâtiment B > Salle B210 Agora > Administration > Bureau secrétariat personnel Bâtiment B > Vie Scolaire > Bureau CPE 1 Bâtiment B > Salle B212 Bâtiment C > Physique-Chimie > TP Chimie 1 Bâtiment B > Salle B013 Bâtiment C > Physique-Chimie > Salle Info2	Black Haute Capacité	Q2613X
HP LaserJet 1320dn HP LaserJet 1320n	Laser NB	Bâtiment C > SVT > TP5 Restauration > Cantine Bâtiment C > SVT > TP4	Black Haute Capacité	Q5949X
HP LaserJet P1006	Laser NB	Agora > Administration > Bureau secrétariat direction	Black	CB 435A
HP LaserJet P2015n	Laser NB	Bâtiment C > Physique-Chimie > Salle Info1	Black Haute Capacité	Q7553X

HP LaserJet P2055 HP LaserJet P2055dn	Laser NB	Bâtiment B > Vie Scolaire > SAS Bâtiment A > Salle A07 Bâtiment B > Salle des Professeurs Bâtiment B > Salle B212 Bâtiment B > Salle B114 Bâtiment B > Salle B1 Agora > Administration > Bureau secrétariat élèves	Black Haute Capacité	CE 505X
HP PhotoSmart C4680	Tout en un	Bâtiment A > Salle Modal	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	CC641EE CC644EE
HP PSC 1315	Tout en un	Bâtiment B > Salle B209	Black haute Capacité 3 couleurs Haute Capacité	C6656AE C6657AE
Lexmark x85	Tout en un	Bâtiment A > Salle A06	Black Black 3 couleurs	12AX970E 15MX971E 15MX120E
Sharp MX-M260	Copieur réseau	Bâtiment C > Physique-Chimie > Salle des profs	Black Developpeur Tambour	MX 312NT MX 312NV MX 312NR
SHARP MX-M453U	Copieur réseau	Agora > Administration > Archives vives	Black Developpeur Tambour	MX 500NT MX 500NV MX 500NR
SHARP MX-M550U Prof SHARP MX-M550U Repro	Copieur réseau	Bâtiment B > Salle des Professeurs > Salle B8 Bâtiment B > Salle des Professeurs > Salle B5 (Reprographie)	Black Developpeur Tambour	AR 612MT AR 620ND AR 620DR
Toshiba e-STUDIO120	Copieur réseau	Bâtiment B > Salle B117	Black	CTT 12000
Toshiba e-STUDIO167	Copieur réseau	Bâtiment B > Salle B117 Agora > Salle Rosa Bonheur	Black Developpeur	T 1640E D 2320

ARTICLE 2 : PROCEDURE DE PASSATION

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché fractionné, à bons de commande.

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE

Le marché est passé pour la durée de l'année civile 2012.

A titre indicatif l'exécution du marché devrait débuter au mois de février 2012.

Tous les trimestres, environ, une commande sera passée sauf impératif de fonctionnement obligeant à une autre fréquence.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT ET MODE DE REGLEMENT

Marché conclu à prix unitaires (bordereaux de prix). Les prix sont fermes.

Le mode de règlement du marché est le virement bancaire. Le paiement intervient dans un délai de 30 jours à compter de la réception des factures.

ARTICLE 5 : MODALITES D'EXECUTION ET DE VERIFICATION

Les candidats devront impérativement préciser :

- les jours de livraison (entre 08h00 et 12h00 et 14h00 et 17h00, les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
- les délais minima entre les commandes et les livraisons
- les minimums de commande éventuels.

ARTICLE 6 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 7 : QUALITE DES PRODUITS

Les cartouches de type « compatibles » ne sont pas acceptées.

Chaque candidat s'engage à respecter les normes européennes, les normes AFNOR, les décisions GPEM/DA et les textes relatifs à l'hygiène, l'étiquetage, aux additifs, aux procédés de fabrication et aux normes techniques générales.

ARTICLE 8 : PRESENTATION DES OFFRES

8-1. Contenu du dossier de la consultation fourni au candidat

Présent règlement de consultation,
Bordereau de Prix Unitaires
Acte d'engagement.

8-2. Modalités de remise des candidatures et/ou des offres

Les candidats sont dans l'obligation de ne proposer qu'une seule réponse par article demandé.

Les candidats doivent impérativement fournir les documents suivants :

- L'acte d'engagement, le bordereau de remise de prix, établi en un seul original signé.
- Une fiche de renseignements, établie sur papier libre, permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
- Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, justifiant que le candidat :
 - a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
 - n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
 - n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation pour infractions au code du travail.

Le candidat peut s'il le désire remplir l'imprimé Candidature à un marché public réunissant l'ensemble de ces attestations (attestation sur l'honneur, articles 44 et 46 du C.M.P.),

ARTICLE 9 : CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres sont établies conformément à l'article 8 du présent règlement et transmises en recommandé avec demande d'avis de réception

Elles doivent impérativement parvenir au lycée, **avant 17 heures, Mardi 24 Janvier 2012.**
L'enveloppe extérieure doit comporter la mention

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES
(CONSOMMABLES INFORMATIQUES)
NE PAS OUVRIR

ARTICLE 10 : JUGEMENTS DES OFFRES

Les critères retenus pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sont pondérés comme suit :

- Prix 50 %
- Qualité du Service 30 %
- Respect de l'Environnement 20 %

Il pourra être demandé aux candidats de préciser ou de compléter la teneur de leurs offres.

Les candidats seront informés du résultat de la consultation, au plus tard, le 10 février 2012.

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à

Mme AYGALENG - Service Financier.

ARTICLE 12 : VOIE ET DELAIS DE RECOURS

Voie de recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de BORDEAUX

- un recours de plein contentieux peut être introduit devant le TA dans les deux mois suivant la notification de la décision faisant grief.

A Lormont, le 3 janvier 2012

Le Proviseur du Lycée Elie Faure

M. Dominique BERGER